

Les questions douanières sont aussi négociables. Nous voulons faciliter le commerce entre nos deux pays en réduisant la paperasserie administrative à la frontière. Cela réduira les frais des hommes d'affaires canadiens. L'agriculture est aussi visée par les négociations. J'ai déjà parlé des énormes problèmes internationaux qui existent dans le domaine de l'agriculture. Ces problèmes sont là parce que l'on n'a pas accompli suffisamment de progrès pour appliquer des règles internationales au commerce des produits agricoles.

Nous savons que nous ne pouvons pas résoudre tous nos problèmes commerciaux grâce à une entente bilatérale avec les Etats-Unis, mais nous pouvons en résoudre quelques-uns. Nous pouvons nous occuper de certains tarifs, nous pouvons nous occuper des mécanismes de règlements de conflits qui sont utilisés pour s'attaquer aux produits agricoles. L'agriculture est clairement visée par les négociations.

Les subventions et autres mesures semblables sont également négociables. Elles sont importantes pour le développement régional, car en vertu des lois commerciales existantes nous ignorons souvent quels genres de subventions sont possibles pour les plans de développement régional sans encourir de mesures de rétorsion américaines. Nous voulons des règles claires. Nous voulons savoir quels genres de programmes nous pourrions avoir pour favoriser le développement régional. Les règles internationales à ce sujet ne sont pas bien définies et les Etats-Unis cherchent à les élargir, comme nous l'avons vu à propos du bois de résineux et du prix des ressources naturelles. Nous voulons des règles plus précises dans les deux pays, car les Etats-Unis subventionnent également leurs produits. Nous voulons savoir ce que nous pouvons faire et ne pas faire. Nous avons besoin de programmes d'ajustement pour le recyclage, comme le faisait remarquer l'opposition. Il nous faut aussi des programmes pour les femmes.

Les mécanismes de règlement des différends constituent l'un des aspects les plus importants de notre plan de négociation. Nous voulons remplacer les règles existantes qui découlent du GATT, car leur application n'est pas logique et elles sont unilatérales. Nous voulons des mécanismes impartiaux. Ainsi, si les Etats-Unis prétendent que nos programmes de droits de coupe sont des subventions, nous voulons que la question soit étudiée pas un tribunal binational et impartial et non par le département américain du commerce.